



Mâcon, le 5 août 2020

INFORMATION

Du 11 mai au 27 juillet 2020, 26 933 tests de dépistage Covid19 ont été menés en Saône-et-Loire. 189 personnes ont été testées positives et 1096 identifiées comme cas contact.

Le 3 août, selon l'agence régionale de santé, 2 personnes atteintes du virus Covid19 étaient toujours hospitalisées dans les hôpitaux et cliniques de Saône-et-Loire. Un patient était pris en charge en réanimation. Depuis le début de l'épidémie, 784 personnes étaient retournées à domicile après leur hospitalisation pour le Covid 19. En Saône-et-Loire, 201 personnes sont décédées en milieu hospitalier des suites du Covid 19.

Se faire dépister est primordial, dès les premiers symptômes. Pour lutter contre la diffusion large du coronavirus, la poursuite et l'extension du dépistage par test virologique constituent une priorité.

Afin de faciliter le dépistage du Covid-19, les tests PCR⁽¹⁾ sont totalement gratuits, pris en charge par l'assurance maladie et ne nécessitent plus de prescription d'un médecin. Un arrêté publié le 25 juillet 2020 au Journal officiel prévoit également que les prélèvements puissent être pratiqués sous certaines conditions par un infirmier diplômé d'État, un aide-soignant, un étudiant en médecine, un sapeur-pompier ou encore un secouriste.

La carte des laboratoires de biologie qui pratiquent les prélèvements dans la région est actualisée sur le site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/covid-19-tests-laboratoires-ouverts-au-public-realissant-desprelevements>. À l'échelle nationale, ces coordonnées sont aussi accessibles sur le site Santé.fr.

Le virus circule toujours. Il reste donc fondamental d'appliquer scrupuleusement les gestes barrières, entre proches comme entre collègues.

⁽¹⁾ Le test de détection PCR (pour « réaction en chaîne par polymérase ») consiste en un prélèvement nasopharyngé (dans le nasopharynx par le nez) à l'aide d'un écouvillon. Les échantillons sont ensuite analysés.